

**Merci à celles et à ceux qui ont voté pour notre organisation syndicale  
à la CAP des attachés d'administration des ministères sociaux.**

### Résultats des élections du 24 juin 2008

	2008
Nombre d'électeurs inscrits	1278
Quorum	639
Nombre de votants	749
Taux de participation	58,95%
Bulletins blancs ou nuls	20
Suffrages valablement exprimés	729
Nombre de sièges à pourvoir	5
Quotient électoral	145,8
Taux d'abstention	41,05%

### Répartition par voix et par siège

	2008		
	Voix	%	Sièges
<b>C.F.D.T.</b>	383	38,3 %	2
<b>C.G.T.</b>	298	29,8 %	2
<b>U.N.S.A.</b>	107	14,7 %	1

**Grade : Attaché d'administration**

Vos élus **UNSA**

- **Michel ALARY** ☎ 01.40.56.42.07
- **Pierrick BIHAN** ☎ 02.23.42.30.28

*Les deux autres listes, FO et SNUTEF-FSU, qui avaient présenté des listes n'ont pas obtenu un nombre suffisant de voix pour obtenir de siège à cette nouvelle CAP, qui, pour la première fois, concernaient tous les attachés, en administration centrale et en services déconcentrés, réunis dans le nouveau corps fusionné totalement en 2008, avec l'intégration des AEFP.*

- *Ces résultats encouragent nos représentants à revendiquer un syndicalisme réaliste et réformiste, qui saura accompagner les mutations tant que les intérêts des agents l'emportent sans être un réformisme de complaisance, voire de « connivence » aux dépens des personnels et des usagers.*

**Ne pas voter la confiance automatique ne signifie pas une défiance systématique et un immobilisme dépassé mais exprime des divergences fondamentales d'analyse que toute démocratie s'honore d'avoir pour éviter silence passif, voire participation complice à la « casse du service public ».** Il est bien de notre responsabilité syndicale, et au-delà, des citoyens et des acteurs de notre société, de s'opposer à des textes, qui mettraient en danger la démocratie sociale, et de porter au contraire, de véritables projets de modernisation et de progrès pour l'ensemble des usagers, salariés du privé et agents du public.